



Syndicat des enseignantes et enseignants du programme francophone de la C.-B.

mai 2013 - n° 8

www.sepfcb.com

SEPF a/s FECB - 100-550 6^{ème} avenue ouest - Vancouver, C.-B. V5Z 4P2

LE COLIBRI

Le mot de la présidente

Bonjour chères et chers membres du SEPF,

Je commencerai ce message en exprimant ma fierté de faire partie d'un syndicat où le taux de participation aux élections est un des plus élevés de la province. Cela fait honneur au processus démocratique.

En effet, de par notre système de vote par bulletin secret dans chacune des écoles, notre taux de participation a été de près de 65% (235/365). Il faut savoir que le taux de participation aux élections provinciales de Colombie-Britannique a dépassé les 50% malgré tous les moyens déployés et que dans la plupart des autres locaux, les élections se font par les membres présents à leur assemblée générale annuelle, ce qui se traduit par des taux de participation allant parfois de 5 à 10%.

Par ailleurs, je dois dire que j'ai été particulièrement touchée par l'ovation debout des représentants syndicaux suite à l'annonce de mon élection en tant que présidente. Ce fut un moment fort de notre AGA. Je vous promets de continuer à vous faire honneur et défendre vos intérêts en gardant en tête notre nouveau slogan : Équité pour tous !

Enfin, je me sens privilégiée de pouvoir continuer à travailler avec un comité exécutif fort et plein de talents. J'ai nommé : Richard Drouin 1er vice-président (libéré à mi-temps), Monica Monus, 2e vice-présidente, Faziah Gamaz, trésorière (libérée un bloc/semaine), Denise Branter, secrétaire, Vincent Bergeron, responsable du dossier des suppléants et Daniel Bouchard, représentant aux assemblées de la FECB.

... (suite p.2)

Au sommaire :

- p.1 Le mot de la présidente
- p.1 La citation du mois
- p.2 La caricature du mois
- p.2 La capsule linguistique
- p.2 Expo photos : les chemins de l'école
- p.3 Personnalité francophone
- p.3 Programme d'aide : PAESF
- p.3 Quelques mots sur votre Colibri...
- p.3 Une ecarte pour un déjeuner
- p.4 Jeu
- p.4 Des manuels en ligne gratuits
- p.4 L'appel du COCO (FECB)
- p.4 Ressource pédagogique en ligne
- p.5 Vidéo : Histoire de connection...
- p.5 Lumières sur : la cité interculturelle
- p.5 Trousse éducative - Droits humains
- p.6 Composition CE 2013-14
- p.6 Composition des comités
- p.6 Changements constitutionnels
- p.7 Album photos : Voyage au Sénégal
- p.8 Origines autochtones ?
- p.9 Garder son certificat actif
- p.9 Bonne retraite !
- p.10 Solutions jeu
- p.11 Le mois en images
- p.12 Remerciements

« Chaque coup de colère est un coup de vieux, chaque sourire est un coup de jeune. »

Proverbe chinois



Capsule linguistique

Une langue est une conception de la vie. Ainsi le français et l'anglais revêtent différentes conceptions et les mots n'ont pas toujours des correspondances identiques.

Comme vous le savez, notre convention collective, pour le moment, a pour référent la version anglaise du langage.

Les discussions, lors des négociations locales sur l'affichage particulièrement, nous amènent à nous poser des questions sur la traduction qui a été effectuée à la genèse de notre syndicat par une traductrice qui n'était pas du domaine syndical en éducation.

« Position » en anglais a été, par exemple, traduit dans notre convention collective par le mot « poste ». Or, en tant que francophone, le mot « poste » signifie pour nous, par exemple, le « poste de maternelle » ou le « poste de 4e année ». Cependant, cela ne signifie pas un poste précis comme tel en anglais dans le cadre de notre convention collective. « Position » signifie « un emploi d'enseignant » ou « un emploi de spécialiste » comme un conseiller, mais ne contient pas la notion précise du niveau de l'enseignement.

« Assignment » a été traduit par « affectation ». L'affectation englobe une description plus précise de l'emploi comme le niveau d'enseignement, le pourcentage d'une matière enseignée au secondaire, etc.

Nous allons donc inclure un lexique dans notre convention collective et voulons faire reconnaître le français comme langue de référence pour les articles locaux négociés en français.

Avant publier enfin la convention collective, nous allons intégrer les nouveaux articles signés cet été et donc la publication sera retardée à cet effet, et nous espérons avoir un document prêt pour la rentrée.

Nous allons également réactualiser notre constitution suite aux votes sur les diverses propositions.

Pour ce qui est du re-vote pour le plan des avantages médicaux de Pacific Blue Cross, je vous avertis dès que j'ai des nouvelles, bien entendu.

Enfin, je vous souhaite à toutes et à tous une belle fin d'année. Un mois de juin qui va être très occupé, j'en suis sûre, entre les bulletins, les affichages de poste et mille autres activités...

Dans ce tourbillon, inspirons-nous de ce proverbe hindou : « Le sourire que tu envoies revient vers toi. »

Sylvie Liechtele,
Présidente

Expo photos



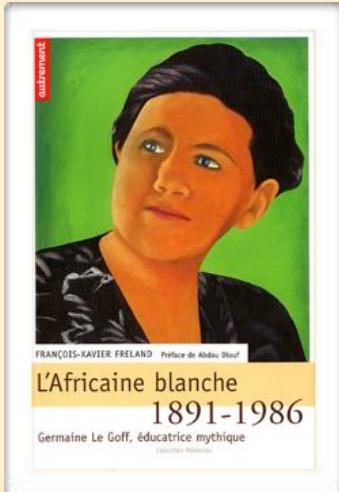
Une exposition de photos retrace le parcours d'enfants du monde entier qui prennent chaque jour le chemin de l'école. Ils parcourent de longues distances à pied, en bus, en bateau, à vélo, en pousse-pousse, en traîneau ou en métro. Ils bravent des déserts, des montagnes, des rivières, la neige et la glace.

Ils sont déterminés à recevoir une éducation!

« Les chemins de l'école » est en tournée mondiale jusqu'en 2015.

<http://bit.ly/158V7ZL>

Germaine Le Goff - Militante



« La vie de Germaine Le Goff vaut la peine qu'on s'y arrête. Elle couvre la meilleure partie du 20ème siècle et permet de découvrir l'époque coloniale du point de vue d'une institutrice dont la principale préoccupation fut d'ouvrir aux filles la possibilité de fréquenter l'école. Mme Le Goff arriva à Djenné, au Mali, en 1923. En 1938, après avoir travaillé comme institutrice pendant plusieurs années, elle fut chargée de créer au Sénégal la première Ecole Normale d'institutrices ouverte aux Africaines. Elle y travailla jusqu'à sa retraite, en 1945. Rentrée en France, Germaine Le Goff s'éteignit à l'âge de 95 ans, laissant derrière elle un journal, ses mémoires et une abondante correspondance qui n'a jamais été publiée. [...] »

Pour en savoir plus : http://aflit.arts.uwa.edu.au/reviewfr_legoff09.html

Quelques mots sur votre bulletin...

La publication du Colibri est essentiellement numérique et est envoyée par courriel à tous les membres du SEPF ainsi qu'à nos différents contacts. Nous allons opter pour vous envoyer le lien qui vous redirigera ensuite vers notre site internet où tous les exemplaires du Colibri sont publiés.

En effet, le document de par son contenu peut être trop lourd pour certains pourvoyeurs de courriels.

Grâce à cette façon de faire, nous pouvons nous permettre d'avoir une publication aux couleurs chatoyantes sans limite de pages.

Quant à la version papier (certifié recyclable), nous distribuons un exemplaire à chaque école du CSF et à certains organismes partenaires. Les 50 exemplaires imprimés par mois reviennent à la somme modique de 150\$.

Une belle publication dont nous pouvons être fiers, qui a une grande portée à moindre coût grâce à l'espace virtuel !



1 ecarte = 1 déjeuner

Chaque enfant devrait avoir accès à un petit déjeuner !

Envoyer une carte électronique...

http://bfl.convio.net/site/Ecard?ecard_id=1081



Programme d'aide aux employés et service pour familles : Un service de qualité

Allez sur le portail du CSF sous l'onglet Ressources humaines/ avantages sociaux ou suivez le lien : [www.fseap.bc.ca/fr/servicesauxemploys/](http://www.fseap.bc.ca/fr/servicesauxemplois/) ou contactez le 1-800-667-0993

Le PAEF offre gratuitement, entre autres, une évaluation, des recommandations et du counseling de courte durée, afin de vous aider, vous et votre famille, à résoudre des problèmes personnels, familiaux ou professionnels, entre autres :

- les étapes de la vie
- les difficultés conjugales et relationnelles
- les problèmes associés au rôle parental
- la séparation et le divorce
- la dépression
- l'anxiété
- le stress
- le deuil et la perte
- le stress post-traumatique
- le conflit
- la consommation problématique de drogues et d'alcool
- la croissance et le perfectionnement personnel

Le counseling est offert en personne, par téléphone ou sur Internet. Tous nos conseillers sont des psychologues, des conseillers spécialisés ou des travailleurs sociaux titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat.

J E U

« Je connais
ma convention
collective ! »

- 1) Lors des affectations à l'interne, est-ce que mon ancienneté va définir quel poste je vais obtenir ?
- 2) Si j'ai complété un diplôme universitaire, ai-je droit à un congé pour assister à la remise des diplômes (graduation) ?



Réponses à la fin de ce bulletin.

Ressources pédagogiques ?

Voici un excellent site !

<http://education.francetv.fr>

À la une ce mois-ci :
le « Pop-art »
(section apprendre)



The screenshot shows the homepage of 'livelivrescolaire.fr'. At the top, there are links for 'Accueil' and 'Livres'. Below that, a banner says 'Vos manuels scolaires numériques gratuits !' (Your free digital schoolbooks). It displays four digital book covers: 'Français', 'Histoire-Géographie', 'Anglais', and 'Mathématiques'. Below the banner are sections for 'Pour le professeur' (For the teacher) and 'Pour l'élève' (For the student), each with a list of features.

La première collection de manuels scolaires gratuite sur internet

C'est une première historique : désormais, les collégiens et leurs enseignants ont accès où qu'ils soient et gratuitement à l'ensemble des connaissances du programme scolaire en version interactive.

www.ludovia.com/2013/04/la-premiere-collection-de-manuels-scolaires-gratuite-sur-internet/

Comité Consultatif (COCO) de La FECB

La FECB est à la recherche de 3 membres pour un mandat de trois ans pour le Comité consultatif des programmes et services en français

Le Comité consultatif des Programmes et services français avise le Comité exécutif quant aux besoins et préoccupations des enseignants et enseignantes du français langue première et seconde. Les recommandations du comité portent sur l'évolution du domaine éducationnel, le perfectionnement professionnel, la négociation collective, les politiques et les objectifs de la FECB, et autres questions d'ordre organisationnel concernant les enseignants du français

Merci de remplir le formulaire sur le lien ci-dessous et de le faxer à Mary McClure au 604-871-2289 ou de lui envoyer par courriel à : m.mcclure@bctf.ca

<http://bctf.ca/uploadedfiles/Public/Opportunities/BCTFCommittees/DossierDeCandidature.pdf>



La complicité à travers les cultures

Une vidéo sur le langage de l'amour et comment les gens se connectent les uns aux autres...

www.karmatube.org/videos.php?id=2178



La cité interculturelle pas à pas



La plupart des pays d'Europe mais aussi du reste du monde sont confrontés aux difficultés liées aux migrations internationales et à l'intégration des minorités. Il revient en premier lieu aux villes de concevoir et de mettre en œuvre des politiques favorisant la cohésion communautaire et présentant la diversité culturelle comme un facteur de développement plutôt que comme une menace. Ce guide est destiné aux responsables municipaux et aux praticiens qui souhaitent tirer profit du projet pilote des cités interculturelles, mené conjointement par le Conseil de l'Europe et la Commission européenne, pour le développement d'une approche interculturelle de la gestion de la diversité et de l'intégration. Cette approche repose sur l'expérience de dizaines de villes qui ont réorienté leurs politiques et réorganisé leur gouvernance pour garantir l'égalité des chances et faire de la diversité un avantage. Cet ouvrage indique des étapes à franchir et des mesures à prendre pour contribuer à l'élaboration d'une stratégie interculturelle et assurer le suivi de sa mise en œuvre. Il illustre les éléments d'une telle stratégie par des analyses, des suggestions et des exemples de pratiques de différentes villes européennes. Une ville qui s'engage sur la voie des cités interculturelles doit être confiante et inventive pour éventuellement adapter les actions et concepts généraux décrits dans ce guide aux circonstances locales. Voilà pourquoi ce guide n'est pas un manuel d'instructions mais plutôt un aide-mémoire qui assistera les villes au fur et à mesure qu'elles traceront leur propre trajectoire.

Version PDF : www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/culture/Cities/ICCstepbystep_fr.pdf

La trousse : On ne joue pas avec les droits



On ne joue pas avec les droits est une trousse éducative facile à utiliser et conçue pour promouvoir les droits humains, la non-discrimination et la résolution pacifique des conflits dans le cadre de programmes d'éducation informels offerts aux enfants, tels que les camps d'été ou les activités extrascolaires.

- 1 Une ressource d'activités. Plus de 60 jeux pour promouvoir les valeurs des droits humains telles que la collaboration, le respect de la diversité, l'équité, l'inclusion, le respect, la responsabilité et l'acceptation auprès des enfants de 6 à 12 ans et du personnel qui travaille avec eux.
- 2 Un outil de prévention. Pour promouvoir des valeurs positives et encourager le développement d'un milieu propice à l'inclusion, au respect et à la collaboration.
- 3 Un outil d'intervention. Pour apporter des solutions concrètes aux conflits et aider le personnel concerné à aborder des situations difficiles liées à l'intimidation, aux cliques, à l'exclusion, etc.

www.equitas.org/fr/what-we-do/children-and-youth/play-it-fair-canada/play-it-fair-toolkit/

AGA SEPF

Lundi 13 mai 2013

CE 2013-14 :

- Sylvie Liechtele – Présidente
- Richard Drouin – 1^{er} Vice-président
- Monica Monus – 2^{ème} Vice-présidente
- Faziah Gamaz – Trésorière
- Denise Branter – Secrétaire
- Vincent Bergeron – Responsable du dossier des suppléant(e)s
- Daniel Bouchard – Représentant du SEPF aux ARs de la FECB

Comités permanents 2013-14 :

- Perfectionnement professionnel : **Monica Monus**, Faziah Gamaz, Richard Drouin, Naoufel Mahjoubi
- Santé et sécurité : **Richard Drouin**, Avi Yan (1 place restante)
- Justice sociale : **Denise Branter**, Simonne Thériault, Gisèle Dupuis, Naoufel Mahjoubi
- des Suppléant(e)s : **Vincent Bergeron**, Daniel Bouchard, Cécile Saucier

Si vous désirez postuler pour siéger sur le comité de Santé et sécurité, veuillez faire parvenir votre nom à Richard Drouin.

Propositions

1. Que le SEPF adopte, en plus du vote par procuration et du vote par bulletin secret, le vote proportionnel par cartes (dans la partie politiques et règlements) pour les amendements et nouvelles propositions venues du plancher lors des assemblées des représentants ou de l'assemblée générale annuelle, en accord avec le protocole de la FECB tel que décrit ci-dessus.

Adopté

2. Que dans la constitution au point : Règlement numéro 5 — Délégué du personnel

« Le personnel de chaque école élira son représentant syndical au début septembre. » soit amendé par « Le personnel de chaque école, si elle a au moins 3 enseignants à temps plein ou si elle est la seule école de sa localité, élira son représentant syndical au début septembre. »

Rejeté

4. Que la limite des fonds de développement professionnel passe de 2000\$ à 3000\$ et soit rétroactive au 1er octobre 2012.

Adopté

6. Que l'on ajoute à la Section 3.1 de la constitution la clause suivante : « une personne qui est responsable du comité d'éducation autochtone. »

Rejeté

3. Que les fonds de développement professionnels personnels passent de 300\$ à 400\$.

Adopté

5. Que le dossier autochtone fasse partie de la tâche d'un des membres du CE.

Adopté

9. Que le trésorier élu présente aux réunions de l'exécutif du SEPF et aux assemblées générales un bilan financier des états de compte du SEPF et du Perfectionnement Professionnel, y compris les montants dans chacun des placements à long terme et à court terme, les placements opérationnels et tous les fonds en réserve des comptes de banque du SEPF et PP.

Adopté



Voyage au Sénégal

De la part de Denise Branter et Christian Côté...



Samuel de Champlain et les enseignants autochtones du CSF

Il y a un nombre très élevé d'enseignants ayant des ancêtres autochtones au CSF. Il est important de le reconnaître et de construire sur cette force et cette richesse culturelle que tous les Canadiens, nouveaux ou anciens, reçoivent en héritage des premiers Canadiens. Le SEPF devrait être à l'avant-garde de l'éducation autochtone en C.-B. On peut commencer par créer une position de conseiller en éducation autochtone sur le comité exécutif tel que défini par la constitution de notre syndicat. Une proposition à cet effet sera discutée à l'Assemblée générale annuelle les 13 et 14 mai. Il faut 2/3 des voix pour que ça passe. Soyons unanime !

« Nos garçons épouseront vos filles et nous ne formerons plus qu'un seul peuple » ce à quoi le chef Amérindien répondra avec la fierté caractéristique de son peuple : « ...et nos filles apprendront à leurs fils à devenir des hommes valeureux ! ». Ce jour-là les eaux du grand fleuve ont assisté à la naissance d'un nouveau peuple, le peuple franco amérindien.
<http://www.vigile.net/L-esprit-de-Samuel-de-Champlain>

Dans les années 1600 mon premier ancêtre français au Canada est arrivé pour défendre la Citadelle. À cette époque, pour chaque 1000 Européens qui arrivaient il y avait 45 Européennes. Pas besoin de calculette pour déduire que la quasi-totalité de ces hommes formaient des foyers avec des femmes autochtones qui étaient bien jolies, débrouillardes et habituées à la neige et aux grands froids. Le célèbre auteur canadien John Ralston Saul dans son livre intitulé Mon pays métis (A Fair Country) examine ce phénomène et nous encourage à célébrer ces liens qui nous unissent avec les divers premiers peuples.

Pas convaincu? Vous êtes québécoise de souche et vous n'avez pas d'arrière grand-mère autochtone dans votre arbre généalogique? Ayons recours aux maths... On peut s'entendre pour dire que ça prend deux parents pour engendrer un enfant. Cela prend quatre grands-parents pour engendrer les deux parents, huit arrière grands-parents pour engendrer les quatre grands-parents, et ainsi de suite. Un de mes premiers ancêtres français est arrivé il y a 13 générations. Comme toi j'ai deux parents biologiques, quatre grands-parents, huit arrière-grands-parents, etc. Le terme mathématique est 2^{13} ou $2 \times 2 - 8112$. Mais ce n'est pas tout. Il faut additionner la somme des douze produits. Le nombre total de mes parents, grands-parents et arrière-grands-parents et tous mes aïeux depuis les années 1600 s'élève à 16230! Tous ces gens ont contribué à ce que je respire aujourd'hui. Un sur deux étaient des femmes alors ça fait 8115 personnes du sexe féminin qui ont contribué biologiquement à ma conception depuis l'arrivée d'André Migner dit Lagachette.

Comme la plupart de nous ne pouvons nommer de mémoire qu'un petit nombre même de nos arrière grands-parents, il peut être hasardeux d'affirmer qu'on n'a pas une seule goutte de sève autochtone dans notre arbre. Et il est très probable qu'on ait quelques aïeux autochtones. C'est presque garanti! Chaque fois que je visite une école je découvre des profs ayant une arrière arrière grand-mère autochtone. Certains craignent la discrimination et ne s'affichent pas autochtone même quand ils ont des traits typiques. D'autres sont inspirés par l'idée mais ils craignent que ce sera vu comme présomptueux de célébrer une si petite proportion de leur héritage génétique. Dans l'intérêt des enfants, il ne faut pas se gêner.

Au ministère de l'Éducation on a pris la position très ouverte que tous les enfants ayant des ancêtres autochtones peuvent s'inscrire comme autochtone aux écoles de la C.-B. Pour chaque enfant ainsi identifié le Ministère octroie \$1060.00 de financement supplémentaire ciblé pour enrichir son milieu éducatif. Aucune preuve documentée n'est requise car on reconnaît la validité de la tradition orale. Au CSF nous avons 10% d'élèves identifiés pour un total d'environ 450 enfants. Il y en a d'autres et il faut les encourager en préparant un accueil positif.

On n'a pas besoin d'être Canadien-français de souche pour participer et contribuer aux cultures autochtones. Une collègue immigrée ayant sa licence en éducation de la Sorbonne et ne voulant pas faire des cours supplémentaires pour obtenir son certificat ici est devenue aide pédagogique en éducation autochtone pendant que ses quatre enfants grandissaient. Elle s'intéressait tellement aux autochtones qu'elle participait à des cercles de contes et de chansons avec le célèbre conteur Johnny Moses. Elle est allée à plusieurs grands rassemblements et ayant l'oreille musicale, elle a appris beaucoup de belles chansons. Même si certains ainés prennent la position qu'il ne faut pas partager la culture profonde avec les non-autochtones, les ainés de Johnny Moses prenaient la position contraire. Ils lui avaient donné la permission de tout partager. Lors d'une visite au territoire de Johnny pour la cérémonie mortuaire de Auntie Vi, les ainés étaient tristes car aucun d'eux ne se souvenait de la chanson de la défunte. Ghislaine s'est mis à la chanter. Les ainés étaient tellement contents de ne pas avoir perdu la chanson, qu'ils lui ont donné le châle d'Auntie Vi et un nom autochtone : Whén ne to lía (Papillon). Elle a appris aussi beaucoup de contes et vous pouvez lire une adaptation de « La femme au panier » aux pages 14 à 19 du Manuel de littératie autochtone dans la communauté autochtone du portail du CSF aux coordonnées suivantes : <https://portail.csf.bc.ca/group/autochtone/blogue>

Roger Lagassé,

Contact en éducation autochtone



Ministry of
Education

Gardez toujours votre certificat d'enseignement actif !

En effet, certains de vos collègues ont eu la mauvaise surprise avec le remplacement du BC College of Teachers par le Teachers Regulation Branch d'apprendre que les critères pour obtenir un permis d'enseigner avaient changé. Cela peut arriver à n'importe quel moment.

Ces collègues se voient maintenant obligés de suivre des cours dont ils n'avaient pas besoin auparavant. Ils se voient délivrer un permis conditionnel de 60 mois, doivent compléter des cours et passent d'un permis d'enseigner permanent à un permis conditionnel... Le prix annuel du permis est moindre comparativement aux conséquences que cela peut avoir si vous le payez pas !

Saluons les départs à la retraite 2012-13 de :

Richard Beaulieu,



Lise Malinowski



Peter McCue,
Field Services FECB

Nadine Denis





DIS ? T'AS UNE MINUTE ?

Entre les négociations locales, les bulletins, les parents et les élections du SEPF, difficile de rester informé(e)s !

Nous pouvons vous aider : il vous suffit de compléter le formulaire sur le lien ci-dessous et nous nous chargerons de vous relayer toute l'info en temps et en heure !

À vous de jouer :)

[https://docs.google.com/spreadsheets/viewform?
fromEmail=true&formkey=dEFibmF2aEZDU
29DUpzdE9oSHg4UWcbMQ](https://docs.google.com/spreadsheets/viewform?fromEmail=true&formkey=dEFibmF2aEZDU29DUpzdE9oSHg4UWcbMQ)

Des infos sur les événements communautaires ?
C'est par ici :

[www.lacolombiebritannique.ca media Calendrier juin 2013.pdf](http://www.lacolombiebritannique.ca/media/Calendrier_juin_2013.pdf)

Réponses du jeu page 4 :

1) Articles E.32.2 et E.32.3 :

2. Le personnel d'une école est encouragé à établir une procédure collégiale en vue de la détermination des horaires et des affectations du personnel pour l'année à venir.
3. L'affectation à l'intérieur d'une école tiendra compte des facteurs suivants : les qualifications, la formation, l'expérience, les préférences personnelles des enseignants, les besoins éducatifs de l'école ainsi que les exigences de l'emploi du temps. Les affectations devront être faites d'une manière juste et raisonnable et ne devront pas être utilisées à des fins disciplinaires.
Donc la réponse est non. En effet, les affectations internes n'ont pas comme critère déterminant l'ancienneté.. Cela doit être fait de façon collégiale entre enseignants grâce au comité du personnel. Si cela n'est pas fait, la direction le fera à votre place. Ainsi, l'ancienneté est déterminante lors d'une demande à l'extérieur de son école lors des rondes d'affichage.

2) Article G.38.1 et 2 :

1. La Direction générale accordera à un enseignant, sur demande, un congé sans perte de rémunération, d'un (1) jour, pour passer un examen dans un domaine lié à son affectation.
2. La Direction générale accordera à un enseignant, sur demande, un congé sans perte de rémunération, d'un (1) jour, pour la remise à l'enseignant d'un diplôme d'enseignement ou de son brevet en Éducation.

Donc la réponse est oui. Vous avez droit à une journée payée pour passer un examen ou pour la remise de votre diplôme lié à votre enseignement.

Les photos du mois

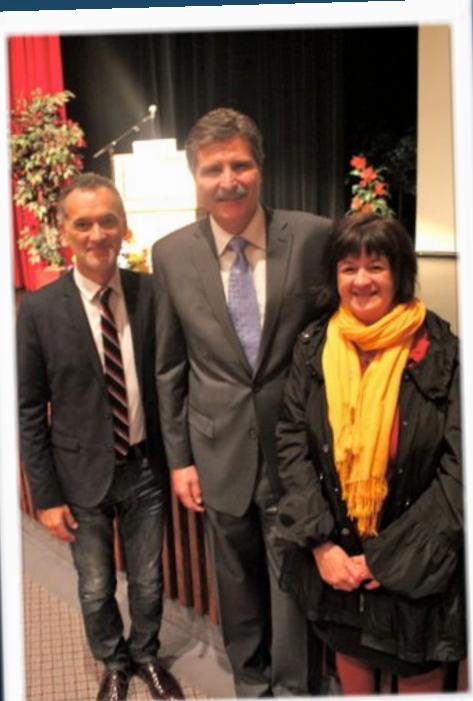


Ratification des accords - 7 mai 2013
Pierre Blouin (CSF) et Sylvie Liechtele (SEPF)



Négociations : 7 mai 2013
Le champ de bataille !

Élections SEPF - CE 2013-14
De gauche à droite :
Peter McCue, Sylvie Liechtele, Faziah Gamaz,
Richard Drouin, Denise Branter, Monica Monus,
Vincent Bergeron, Bénula Larsen.



Moncton, Symposium de la FCE - 2&3 mai 2013
Ronald Boudreau, directeur des Services aux francophones,
Paul Taillefer, président de la FCE,
Sylvie Liechtele, présidente du SEPF



Comité exécutif 2012-13

Présidente Sylvie Liechtele
1er Vice-président Richard Drouin
2ème Vice-présidente Monica Monus
Secrétaire Denise Branter
Trésorière Faziah Gamaz
Représentante du SEPF aux RAs de la FECB Geneviève Rousseau
Représentant des suppléant(e)s ... Roger Lagassé
Président sortant Pierre Hébert

MERCI AUX MEMBRES SEPF DES COMITÉS CONJOINTS (CSF+PARTENAIRES) :

- Communication parents-école : Geneviève Rousseau
- Le Calendrier scolaire : Geneviève Rousseau
- Comité du secondaire : Steve Roy et Hugo Desnoyers
- Rehaussement de l'éducation autochtone : Roger Lagassé
- L'insertion communautaire : Denise Branter
- Technologie éducative : Monica Monus

UN GRAND MERCI À TOUS LES COMITÉS DU SEPF :

Développement professionnel : Monica Monus, Roger Lagassé, Carrie Antoniazzi, Steve Roy

Rond Point 2013-14 : Monica Monus, Mahshid Sabetghadam, Steve Roy, Sylvie Liechtele

Santé et sécurité : Richard Drouin, Jean-Claude Bazinet, Diane Payette, René Litalien

Justice sociale : Denise Branter, Naoufel Mahjoubi, Simonne Thériault, Marie-Anne Hellineckx

Négociations : Sylvie Liechtele, Hélène Bazin, Daniel Bouchard, Denise Branter, Richard Drouin

Suppléant(e)s : Roger Lagassé, Cécile Saucier

Représentant(e)s à l'AGM de la FECB : Sylvie Liechtele, Richard Drouin, Monica Monus, Faziah Gamaz, Naoufel Mahjoubi, Steve Roy